

## **AVIS AUX MEMBRES**

No. 2021 – 177

Le 22 novembre 2021

## Calendrier des échéances

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) informe ses membres compensateurs que pour l'année civile 2022, les échéances hebdomadaires incluant le 23 décembre et le 30 décembre, auront lieu les vendredis. Les seules exceptions étant le 1 juillet (Fête du Canada) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au jeudi le 30 juin et le 15 avril (Vendredi Saint) pour lequel l'échéance mensuelle sera déplacée au jeudi le 14 avril.

Cycle	Dates exceptionnelles
Mensuelle	14 avril 2022 <b>(jeudi)</b>
Hebdomadaire	30 juin 2022 <b>(jeudi)</b>

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou envoyer un courriel à <a href="mailto:cdcc-ops@tmx.com">cdcc-ops@tmx.com</a>.

Anne Fiddes

Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC